



**CR REUNION DU  
COMITE  
DIRECTEUR**

18/12/2017

Version publique



# Historique des versions

Date	Version	Auteur	Action	Commentaire
29/12/2017	V1.0	Cécile Gobe	Rédaction	






# Sommaire

1	LISTE DES PRESENTS .....	1
2	DIVERS.....	1
3	CARTONS.....	1
4	COMMISSION TOP 12 .....	1
5	FINANCE ET SUBVENTION .....	1
6	COMMISSION JEUNES.....	2
7	COMMISSION VIE SPORTIVE.....	2
8	TOURNOI DU CALISSON .....	2



## 1 LISTE DES PRESENTS

 Pierre Manuguerra  
 Nicolas Duperret  
 Philippe Ricard  
 Véronique Deneuille  
 Gildas Lemaitre  
 Gilles Dossetto  
 Cécile Gobe

 Claire Sahut  
 Murali Billon  
 Laurent Mille  
 Vanessa Delaizir  
 Marielle Binet  
 Elsa Wender

Personne(s) absente(s) :

 Nathalie Molines  
 Nicolas Paris  
 Jérôme Musial

## 2 DIVERS

Soirée de nouvelle année avec les adhérents : confier aux garçons l'organisation avec Elsa et Cécile, prévoir le mercredi ou le jeudi.

Commission communication, prévoir l'impression de logo de l'AUCB et ses coordonnées sur la nouvelle voiture pour faire de la publicité au club.

## 3 CARTONS

Aucun carton depuis septembre.

## 4 COMMISSION TOP 12

Journée 5 : Victoire contre Fos-sur-Mer 5 à 3 (2 simples hommes perdus, tous les matchs gagnés chez les filles). L'équipe remonte à la 3<sup>ème</sup> place.

Le nom de l'équipe Top 12 est TeamAix. Suite au sondage Facebook, voici le nouveau nom : Les Aixtras.

Organisation des journées Top 12 à domicile : beaucoup de mal à avoir du monde pour l'organisation et la participation, ainsi que pour récupérer les joueurs. Une dizaine de personne venue soutenir l'équipe.

27 janvier, prochaine rencontre contre Issy-les-Moulineaux. Gilles commence l'organisation (notamment transport).

## 5 FINANCE ET SUBVENTION

Les dossiers sont terminés.  
1<sup>ère</sup> année que tout est numérique.



Réunion de Pierre avec la ville (Francis Taulan), qui a fait une demande d'augmentation qui semble impossible.

Fin de la saison 2017-2018, il faut faire la demande de subvention au CNDP pour un emploi en CDI. Si elle est accordée, l'emploi est payé pendant 3 ans.

Contrôles URSAFF : 2 heures. Seule remarque, il faut un chèque pour les frais de représentation et un chèque pour les remboursements de frais. Au niveau des employés : pas de souci niveau déclaration, mais point de la mutuelle : obligatoire pour les employés, mais il y a 4 cas qui permettent de faire exception. Il faut vérifier les conditions et voir pour Alexandre et Laure qui n'adhéraient pas la mutuelle.

## 6 COMMISSION JEUNES

Le TRJ a été annulé à cause de la neige, reporté si une date se libère. Pour le moment pas de date retenue. Le JA principal a annulé la compétition et à 14h la ville a réquisitionné les gymnases (opération grand froid).

## 7 COMMISSION VIE SPORTIVE

Il a été décidé que les tournois qui tombent en même temps que les journées TOP 12 ou les IC seraient quand même ouverts aux inscriptions si une personne le demande via l'adresse mail inscription@aucbadminton.fr.

Montant des cotisations à partir du mois de janvier : Part fixe (si licence) + % du reste de la cotisation (sur 10 mois).

- Compétiteurs (tournois, sans entraînement) : 215€ - (155€ au prorata du nombre de mois restant) + X jetons (au prorata du nombre de mois restant) (155€ pour Janvier + 12 jetons).
- Compétiteurs (tournois et avec entraînement) : Au cas par cas avec Nicolas D. et l'entraîneur.
- Loisirs (jeu libre, personne sans licence FFBAD) : 175 - (55€ au prorata du nombre de mois restant) (120€ pour Janvier)
- Loisirs (jeu libre, personne ayant déjà une licence FFBAD) : 175 - (115€ au prorata du nombre de mois restant) (75€ pour Janvier).

## 8 TOURNOI DU CALISSON

Tournoi du calisson le 10 et 11 février : personne n'est en charge du tournoi, il a lieu dans un mois et demi. Gilles et Elsa essayent de recruter des bénévoles pour s'occuper de ce tournoi le plus rapidement possible.